

Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Âgées (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, Un an	20 francs	annonces	la ligne 0,20
Six mois	10 francs	réclamations	0,75
Trois mois	5 francs	faits divers	1,00
Dépassements non-limitrophes et étranger, port en sus.		Chronique locale	4,00
		Echos	5,00
		Gazette du Nord	6,00

Temps probable. — En France, quelques brèves de pluie ou de neige sont probables dans le Nord avec température voisine de la normale.

Il n'y a que les chrétiens qui puissent se vanter que leur Amour est un Dieu.

Un auteur condamné M. DESPIQUES

ERREURS RELIGIEUSES

INSULTE A QUELQUES DOGMES CHRÉTIENS

Sous le couvert de la Religion, les croyances superstitieuses s'établissent dans le peuple ignorant et disposé à tout accepter. Les saints étaient considérés comme des dieux (1) on recherchait leurs restes, ossements ou vêtements, les reliques... Les pèlerinages ou visites aux sanctuaires célèbres par leurs reliques étaient nombreux au Moyen-Âge.

On croyait aussi à l'existence d'êtres surnaturels, mais sans le diable en tête, on croyait à la magie noire, à la magie blanche, à la magie grise, à la magie bleue, à la magie rouge, à la magie violette, à la magie blanche, à la magie grise, à la magie bleue, à la magie rouge, à la magie violette.

LES DÉMONS

Monsieur Despiques traite également de superstition la croyance au démon et à son action dans le monde. C'est une nouvelle attaque à la croyance des chrétiens.

La chute des anges et l'existence des démons est un dogme catholique. Les démons ont été créés par Dieu bons par nature, mais sont devenus mauvais de leur propre volonté. Les anges déchus n'ont pas perdu tout pouvoir sur la nature qui leur était autrefois soumise à cause de leur supériorité hiérarchique. Ils exercent sur l'homme une influence fréquente bien qu'habilement dissimulée. Ils exercent sur l'homme une influence fréquente bien qu'habilement dissimulée. Ils exercent sur l'homme une influence fréquente bien qu'habilement dissimulée.

INCREDULES TRÈS CRÉDULES

Si l'on rencontre parfois la superstition avec une religion mal éclairée, on la trouve beaucoup plus souvent avec l'incrédulité. Incrédules très crédules, disait déjà Pascal. Et Portalis ajoutait, au sortir des saturnales superstitieuses de la Révolution :

« Les hommes ne sont jamais plus disposés à tout croire qu'au moment où ils disent librement qu'ils ne croient plus à rien. La superstition est la religion de ceux qui, n'en ont pas : Vous semez l'irréligion, vous récoltez la superstition. »

LE CULTE DES SAINTS

Le culte et la vénération des saints et de leurs reliques, les pèlerinages à leurs tombeaux sont à la fois une pratique religieuse qui remonte aux catacombes et une prescription ou un conseil de l'Église.

« Les corps des martyrs et autres saints doivent être vénérés par les fidèles. Par leur moyen, Dieu communique aux hommes de nombreux bienfaits et ceux qui s'attachent à eux, par leurs reliques, obtiennent leur salut. »

protection, ceux-là sont condamnables et l'Église les a condamnés depuis longtemps, comme elle les condamne maintenant. » Ainsi parle le Concile de Trente, session XXV.

Cette vénération pour les reliques des plus grands parmi les mortels, des héros de la foi ou de la charité, n'est pas seulement prescrite par l'Église, c'est une pratique justifiée par la raison, le bon sens, la reconnaissance ; elle répond à un sentiment du cœur humain constaté par des faits presque quotidiens.

Au milieu de la foule qui venait voir le cortège funéraire de Pasteur, un individu mettait en vente par morceaux un débris d'une vieille redingote noire « une ancienne redingote de Pasteur lorsqu'il était professeur de chimie à la Sorbonne. » Pour cinquante centimes on avait un petit carré de drap. Une foule d'ouvriers ont acheté ce souvenir ; au bout d'une heure le dernier morceau était vendu. Les journaux racontent ce fait comme très respectable et très touchant. Aucun n'eût une parole de blâme.

Monsieur Despiques lui-même ne trouverait certainement rien à critiquer dans cette démonstration de la reconnaissance populaire envers le grand savant. Il traiterait beaucoup plus loin, j'en suis sûr.

Qu'on se dispute à prix d'argent la canne de Voltaire ou les sabots de J.-J. Rousseau ; qu'on fasse un pèlerinage (1) à Ferry ou aux Charmettes, au tombeau de Garibaldi ou de Zola, Monsieur Despiques y applaudira au zèle de ses fervents admirateurs : ne sont-ce point ses grands hommes de prédilection ?

Souffrez, M. Despiques, que nous préférons le culte de nos Vincent de Paul ou de nos François de Sales aux objets de votre admiration : l'homme aux chemises rouges, le flatteur du Prussien Frédéric, l'insulteur du peuple de France, le « plus mal élevé de nos écrivains » et celui enfin dont on a dit que « personne avant lui n'avait élevé un si haut tas d'immondices. »

VERAX.

Gazette du Nord

On annonce la mort de M. MAUBRAY (Belgique), de la Chère-Sœur Sophie, supérieure du pensionnat de Maubray, ancienne supérieure de l'externat du Sacré-Cœur à Cambes, où elle fit le bien pendant trente-trois ans. Un obit sera célébré à Cambes le jeudi, assistant M. le curé de Canteleu, un grand nombre de religieuses de la Providence, beaucoup de ses anciennes élèves, lesquels nous avons reconnu MM. Gantois et Richer, conseillers municipaux.

Un obit sera célébré à Canteleu mardi prochain 10 janvier, à 9 heures, en l'église du Saint-Sépulchre. Nous sommes certains qu'un grand nombre de paroissiens viendront prier pour cette qui se dévoua si longtemps pour la jeunesse de Canteleu.

La commune de LEERS a payé dignement la dette de reconnaissance qu'elle avait contractée envers M. Tribou qui pendant plus de 40 ans a prodigué à ses communiés malades pauvres et riches son dévouement et sa science médicale.

Tous les foyers étaient représentés aux funérailles, la municipalité, les sociétés religieuses, civiles et militaires, les bords de la « Concorde », volants d'un crêpe. C'était un vrai deuil public.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les docteurs Coubron, Lepiat, Wartel et Turbellin qui exercent dans les communes voisines, ainsi que par MM. Courrier, maire, et Dubois, président de la « Concorde » dont le défunt faisait partie.

Remarqué dans le cortège de nombreux ecclésiastiques et toutes les notabilités du canton. Citons quelques noms : M. l'abbé Duhoi, vice-recteur et M. le chanoine Rambour, pro-recteur de l'école catholique, par M. l'abbé Vazier, vicaire, assisté de M. Laporte, curé de la Neuville et Mesmacker, vicaire de Leers.

Au cimetière M. le docteur Coubron a rappelé en termes émus la belle carrière du défunt, ses qualités de cœur et d'esprit, son dévouement professionnel, et finit par ces mots :

« Que ce témoignage d'estime et d'affection, que cette assistance nombreuse et attristée, qui conduit le docteur Tribou à sa dernière demeure, apportent un adoucissement à la douleur des siens, et que l'amour du prochain qui a pratiqué à un si haut degré plaie en sa faveur près du Dieu de justice. »

Puis, M. Louis Courrier, maire, en termes non moins éloquentes, s'est fait l'interprète de la population de Leers pour rendre à la mémoire de M. Tribou l'hommage de sa gratitude universelle et salue M. l'abbé Duhoi, vicaire, et M. Laporte, curé de la Neuville et Mesmacker, vicaire de Leers.

Nous renouvelons à M. le chanoine Sauter, à son frère, curé d'Avelin et à toute leur honorable famille, l'assurance de notre pieuse et cordiale sympathie.

« Jeudi, à neuf heures et demie ont eu lieu, en l'église de WASQUEHAL, les funérailles de Mme Louise Duvinage, née Albertine Deplanque, membre de l'Association Sainte-Anne et des confréries paroissiales. Une foule nombreuse est allée honorer par sa présence à la famille Duvinage une marquise de sympathiques et chrétiens condamnés de la région. On remarquait dans le cortège le groupe

compact de membres de l'Association dont la défunte faisait partie. Plusieurs d'entre eux portaient les coins du poêle.

Le deuil était conduit par M. Louis Duvinage, accompagné de M. l'abbé Seynave, son neveu, professeur au petit séminaire d'Hazebrouck ; M. Deplanque-Turbelin, qu'accompagnait M. l'abbé Deplanque, supérieur du petit séminaire, ainsi que les différents membres des familles Duvinage-Deplanque.

On remarquait dans l'assistance les notabilités de la paroisse et des environs. La maîtrise paroissiale, dont M. Duvinage est le président dévoué a interprété la messe de Requiem harmonisée, de Malingre. Pendant l'Offertoire M. Lagache a chanté le « Miserere » de Laurent, et après la Consécration, le « Fidei » de Leperq.

La dépouille mortelle a été déposée dans le caveau de famille.

Mardi ont eu lieu, à ROOST-WA-RENDIN, les funérailles de M. Gustave Paul, décédé dans sa 34^e année, muni des Sacraments de notre Mère la sainte Église.

Une foule considérable vint rendre hommage au caractère doux et bienveillant du défunt et à sa palésence durant sa longue maladie.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quart)

ÉCHOS

Monsieur le Coadjuteur sera à Lille du 8 au 21 janvier et recevra 08, rue Royale, les lundi, mercredi, jeudi, de 10 heures à midi et de 3 heures à 6 heures.

ELECTION D'UN CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

Le « Journal officiel » publie un décret convoquant pour le 22 janvier, les électeurs de Solre-le-Château, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement.

NOUVELLES MILITAIRES

Recrutement. — M. Curie, capitaine d'infanterie hors cadre, au bureau de recrutement d'Arras, est nommé à dater du 12 janvier, au commandement, par intérim, de ce bureau, en remplacement du chef de bataillon Godey, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Officiers. — Réserve. — Sont nommés au grade d'officiers d'administration de 2^e classe : les conducteurs de 2^e classe des Ponts et Chaussées Bouché, affecté à la place de Maubeuge (maintenant) ; Berny, à Douai, affecté à la place de Maubeuge.

Un grade d'officier d'administration de 3^e classe : le conducteur de 3^e classe des Ponts et Chaussées Ledent, à Guines (F.-de-C.), affecté à la place de Maubeuge.

Inspection générale de la gendarmerie. — Par décision ministérielle du 27 décembre, M. le général Verand, gouverneur de Lille, est désigné pour procéder, en 1911, à l'inspection générale du 2^e arrondissement, qui comprend les 1^{er}, 2^e et 3^e légions.

PONTS-ET-CHAUSSEES

M. Leroy, conducteur des Ponts-et-Chaussées, cessant de faire partie du cadre d'agents mobiles, est affecté dans le département du Nord au service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

TRAMWAYS MONQY

La Société a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de mettre à l'essai, tous les jours de semaine, de 1 h. à 7 h. 30, sur la ligne du boulevard R. T. un service à 10 minutes sur Lille-Roubaix, et à 12 minutes sur Lille-Tourcoing.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

BANGLANTE COLLISION ENTRE MINEURS ET GENDARMES

Voici quelques détails sur les incidents qui se sont produits dans le bassin de Liège, où la grève générale des mineurs a été proclamée hier.

Quelques jours avant le nouvel an, ainsi que nous l'avons relaté, des grèves partielles se déclarèrent dans les bassins de la province de Liège, motivées, la plupart, par l'application du nouveau règlement minier.

Mardi soir, la grève générale était votée et on comptait environ 200 grévistes.

Dans tout le bassin l'effervescence est grande et les incidents se multiplient.

Hier encore, une collision s'est produite, mais cette fois avec les gendarmes, et de sang a coulé.

Un cortège de grévistes venant de Fiemala, se rendait à la Maison du Peuple de Seneffe, où se tenait une réunion sur la question de la reprise du travail, lorsqu'à Seneffe, il rencontra des gendarmes à cheval. Quelques d'insultes, ceux-ci voulurent arrêter quelques manifestants, les furent accueillis par une grêle de pierres et plusieurs coups de feu. Le commandant des gendarmes fit alors les sommations d'usage ; mais comme les grévistes ne cessèrent de le harceler, un gendarme venant d'être atteint au bras, l'ordre de tirer fut donné.

Il se produisit à ce moment une panique étonnante. On releva cinq blessés parmi eux se trouvant un gendarme atteint au bras, deux grévistes blessés aux jambes, un jeune homme au pied et une vieille femme qui se précipita dans la bagarre et qui, saisissant d'une main dans la tête, est dans un état désespéré.

Si une détonation ne survint pas à bref délai, de terribles éventualités sont à redouter. Des troupes de la garnison de Liège sont prêtes à partir pour Seneffe.

GRÉVISTES SOCIALISTES CONTRE OUVRIERS CHRÉTIENS

La grève dans les papeteries de Turnhout (Campine belge), fomentée par les socialistes pour faire pièce au syndicalisme chrétien, s'est poursuivie dans cette région, continue.

Les ouvriers chrétiens ayant obtenu satisfaction ont repris le travail, et les usines ont donc pu, tout au moins partiellement, se remettre en activité. Furieux de cet échec, les « militants » socialistes se livrent à des excentricités. Chez l'ouvrier chrétien Laurysen, portes et fenêtres ont été brisées ; un autre chrétien nommé Nuyts, a été atteint et grièvement blessé. De jeunes ouvriers chrétiens ont été assaillis et, malgré leur défense, roulés à coups. Ces faits démontrent définitivement le syndicalisme socialiste dans la région.

Les ennemis du feu sont nos amis

UNE VISITE AUX POMPIERS DE LILLE

Les Lillois peuvent se payer le luxe de « brûler » sans qu'il leur en coûte trop. « Finais les beaux incendies d'autrefois », nous confiait hier un aimable capitaine de sapeurs-pompiers avec qui nous causâmes feu et flammes. « Sauf des exceptions très rares, vous n'aurez plus à enregistrer que des commencements d'incendies. Après tout les journalistes seront seuls à trouver que c'est dommage. »

« Il faut que vous soyez extrêmement armés pour prier ce défi au plus terrible peut-être des quatre éléments ! »

Pour toute réponse il me montra, couvrant la muraille le tableau magnifique-ment ordonné du bataillon. Depuis M. le commandant Bolvin jusqu'au dernier des hommes y avait sa place, facile à reconnaître du premier coup d'œil.

« Les 275 pompiers du bataillon sont répartis en quatre compagnies qui embrassent la ville entière comme d'un réseau protecteur :

« Les 43 hommes de la première compagnie occupent les deux postes des rues Princesse et de l'Indépendance ;

« La seconde compagnie, avec ses 63 hommes fournit les postes de la Houssie, de la Meirie et de Fontenoy ;

« La troisième, composée de 52 hommes assure les postes des rues de Flandre, Iely, Canleu et du Sud ;

« Deux postes à la quarantaine : Pives-Saint-Maurice et rue de Bavaï, desservis par 37 pompiers ;

« Le quatrième et dernier poste est celui de la rue Malus ; c'est celui de l'état-major. »

« Les sinistrés lillois peuvent, en effet, choisir leurs défenseurs et le feu n'a qu'à bien se tenir. Une telle abondance de sapeurs-pompiers est même à envier par toute la ville et le public et vous-mêmes. En cas d'incendie on s'affole, on perd la tête, les voisins téléphonent chacun de leur côté dans toutes les directions. Cependant il n'est pas nécessaire de déranger deux cents hommes pour noyer une maison qui prend feu. »

« En effet, il y aurait à faire toute une éducation des sinistrés. La ligne de conduite qu'il conviendrait d'observer est pourtant bien simple. Téléphoner simplement à la mairie : « Tel numéro est incendié dans telle rue. » Ayez soin de spécifier s'il s'agit d'un véritable incendie, d'un feu de cheminée ou de charbon.

« Le téléphoniste de garde à la mairie se chargera lui-même de prévenir les postes intéressés. « Si le cas en vaut la peine, on vous enverra toujours une compagnie entière, plus l'état-major de Malus. Mais, de grâce, gardez-vous de pousser le feu, nous sommes sortis assez de fois, et même nous sommes allés à d'autres années très chargées. »

« J'ajoutai un mot pour la rapidité des appels, jusqu'ici on a toujours refusé d'installer à Malus un poste téléphonique central. C'est à la mairie que les postes se trouvent. Mais, outre que le téléphoniste de la mairie n'est pas toujours un pompier au courant du service, cet homme est seul, il est chargé d'environ 300 numéros. Vous voyez d'ici les retards qui se produiraient fatalement pour les communications. »

« Or les sinistrés pour nous sont précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

« Notre aimable interlocuteur nous montre les vaillants coureurs : Polux, Castor, Martin et les autres ; ils sont neuf. Dans son box, curieusement aménagé, chaque cheval a la tête tournée du côté de l'allée centrale ; détaché d'un simple coup de poignet, il se précipite lui-même au poste de la mairie. »

« Sur les instances pour nous son précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

« Notre aimable interlocuteur nous montre les vaillants coureurs : Polux, Castor, Martin et les autres ; ils sont neuf. Dans son box, curieusement aménagé, chaque cheval a la tête tournée du côté de l'allée centrale ; détaché d'un simple coup de poignet, il se précipite lui-même au poste de la mairie. »

« Sur les instances pour nous son précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

« Notre aimable interlocuteur nous montre les vaillants coureurs : Polux, Castor, Martin et les autres ; ils sont neuf. Dans son box, curieusement aménagé, chaque cheval a la tête tournée du côté de l'allée centrale ; détaché d'un simple coup de poignet, il se précipite lui-même au poste de la mairie. »

« Sur les instances pour nous son précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

« Notre aimable interlocuteur nous montre les vaillants coureurs : Polux, Castor, Martin et les autres ; ils sont neuf. Dans son box, curieusement aménagé, chaque cheval a la tête tournée du côté de l'allée centrale ; détaché d'un simple coup de poignet, il se précipite lui-même au poste de la mairie. »

« Sur les instances pour nous son précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

« Notre aimable interlocuteur nous montre les vaillants coureurs : Polux, Castor, Martin et les autres ; ils sont neuf. Dans son box, curieusement aménagé, chaque cheval a la tête tournée du côté de l'allée centrale ; détaché d'un simple coup de poignet, il se précipite lui-même au poste de la mairie. »

« Sur les instances pour nous son précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

« Notre aimable interlocuteur nous montre les vaillants coureurs : Polux, Castor, Martin et les autres ; ils sont neuf. Dans son box, curieusement aménagé, chaque cheval a la tête tournée du côté de l'allée centrale ; détaché d'un simple coup de poignet, il se précipite lui-même au poste de la mairie. »

« Sur les instances pour nous son précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

« Notre aimable interlocuteur nous montre les vaillants coureurs : Polux, Castor, Martin et les autres ; ils sont neuf. Dans son box, curieusement aménagé, chaque cheval a la tête tournée du côté de l'allée centrale ; détaché d'un simple coup de poignet, il se précipite lui-même au poste de la mairie. »

« Sur les instances pour nous son précieux. Songez donc que nos dépôts de Malus s'éteignent en une minute et demie le jour et en deux minutes la nuit. »

« C'est merveilleux. Comment procédez-vous donc en cas d'alerte. »

« Une sonnerie très forte retentit dans tout le poste. Les hommes dégringolent de leurs deux étages. Les cochers attellent leurs chevaux. »

abait les harnais sur les croupes. Bouciez ! — « Bravo pour Malus. Mais dans les autres postes, comment les pompiers de permanence s'y prennent-ils pour recruter rapidement leurs collègues ? »

« Cela va très vite. Chaque poste a ses avertisseurs dans tous les quartiers. Ces braves gens courent prévenir tous les pompiers qui sont dans leur tournée. Si l'incendie éclate de jour, la femme ou les enfants du pompier vont, la tenue de service sous le bras, réquisitionner l'homme à l'atelier où il travaille. »

« Et quand le feu sévit dans une commune voisine, Mes-vous savez de la fête ? »

« Les communes qui nous désirent doivent s'entendre, au début de chaque année, avec la Ville de Lille. L'an dernier, six étaient nos clientes : Marquette, Lomme, St-André, La Madeleine, Hellemmes, Lambersart. Trois particuliers étaient aussi nos abonnés. »

« D'ailleurs, en cas de très grave incendie, le Préfet peut nous envoyer très loin : c'est ainsi que nous sommes allés aux dernières grèves d'Armentières et à l'assise de Bailleul, en 1910. »

« Ce n'est pas une sinécure d'être pompier à Lille. Au moins vos braves collègues sont payés en proportion de leur mérite. »

« Les sous-officiers touchent 200 fr. par an ; les caporaux 110 ; les clairons 130 ; les sapeurs de 1^{re} classe 95 ; les sapeurs 70. Cela fait vingt centimes par jour. »

« Les avertisseurs ont des journées de 1 franc. Certes, ils ne vont pas ; on leur tourne les pouces, ils ne peuvent apporter chaque jour, à l'état-major de Malus les feuilles de service de leur compagnie. »

« Les hommes qui sont libres peuvent gagner une petite journée en passant par les théâtres ou les cirques en temps de foire. »

« A quel âge recevez-vous les catécumènes-pompiers ? »

« A 18 ans. A 55 ans, s'ils sont incapables de continuer le service, ils ont une retraite de 300 francs. Elle monte à 400 s'ils résistent chez nous jusqu'à 60 ans. Depuis un an la Ville a décidé aussi d'employer une retraite aux officiers de pompiers. La plupart d'entre nous abandonneront ailleurs cette somme à la société. »

« Vous avez, je crois, une mutuelle forestière ? »

« M. le commandant Bolvin, très aimé de ses hommes et à bon droit, car il est l'âme du bataillon, a fondé cette mutuelle aussitôt après sa nomination, en 1907. Tous les pompiers aujourd'hui en sont parties. Ils versent une cotisation mensuelle de 0,50 et reçoivent ces 0,50 par jour en cas de maladie. »

« La Mutuelle complète très heureusement la caisse de secours de la Ville qui donne 4 francs par jour à nos hommes, mais seulement lorsqu'ils ont reçu des blessures au service. »

« Les hommes vont vaillamment nos pompiers, mais ils ne sont pas toujours les bons camarades. Chefs et soldats forment une grande famille dont M. le commandant Bolvin est le père très aimé. »

« C'est lui qui, chaque hiver, dresse le tableau des manœuvres pour l'année. Appelés de sauvetage, d'événements, d'incendies, d'assomptions, d'exercices d'extinction, rien n'est oublié. C'est un véritable plaisir d'assister les dimanches aux démonstrations des compagnies. »

« Alors, capitaine, il ne manque plus rien à votre bonheur ? »

« Si, si ! notre échelle n'a que 18 mètres ; il lui en faudrait 24 ; à l'échelle de l'église Saint-Étienne nous ne pouvons plus atteindre la toiture. Ah ! s'il n'y avait, j'aurais de vous parler de l'échelle et c'est le principal. »

« La Ville veut en offrir une pour vos étreintes en 1912. »

« Oui ; c'est cela, et si elle veut mettre le comble à ses bonnes œuvres, elle nous envoie un téléphone central au poste de Malus. Moyennant quoi !... »

« Et le capitaine esquissa dans la nuit un grand geste, le geste d'un étonné, mais sans que nous ayons pu saisir son sens. »

Un coup d'œil parlementaire sur la vie des Mineurs

Un peu plus nombreux que les rois Magee, quatre députés, Thomas, Bonnefont, Ajain et Palmier, députés de l'indépendance, ont tenu, au cours de cette semaine à la découverte dans le pays des mines.

Bien entendu, la région du Nord et du Pas-de-Calais leur était totalement inconnue : c'est pourquoi sans doute on les avait proposés à l'étude des lois futures qui s'appliquent à un jour ou l'autre à notre bassin houiller.

La caravane a été fort vite en besogne. Une partie du mardi lui suffit pour visiter les mines d'Anzin. Et d'une l'après-midi on s'en fut à Lens. Là il y avait à visiter une très intéressante station d'essais ; mais les expériences tenues par M. Taffanel, directeur, ratèrent malheureusement. La caravane avait compris tout de même à elle émigra en autos vers Hémin-Liédrin.

Visiter au petit bonheur quelques maisons ouvrières construites dans ce centre important fut l'affaire de deux ou trois heures.

Un peu avant 4 heures les députés arrivèrent à Liévin. Ils brûlèrent littéralement deux stations : de sauvetage et d'essais, puis, à 4 heures, ils gagnèrent recevoir les délégués du syndicat minier.

On devine avec quelle compétence les intéressés voyageurs discutèrent avec leurs interlocuteurs, des professionnels, rai. — 5,000 k. à 5,35 juin. — 10,000 k. à 5,30 septembre. — 10,000 k. à 5,35, id. Total : 155,000 k.

Soit : 20,000 k. à 5,50 janvier. — 10,000 k. à 5,35 1/2 id. — 10,000 k. à 5,45 février. — 10,000 k. à 5,48 1/2 mars. — 5,000 k. à 5,45 id. — 10,000 k. à 5,37 1/2 id. — 15,000 k. à 5,35 mai. — 5,000 k. à 5,35 août. — 5,000 k. à 5,32 1/2 septembre.

Echantons : 25,000 janvier à avril. écart 0,10 c. — 20,000 janvier à mai. écart 0,12 c. Total : 195,000 k.